



COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

DECISION COSUMAF
PORTANT RETRAIT D'AGREMENT DE MONSIEUR NARCISSE KONAN
KOUADIO EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE DE
GESTION DE PORTEFEUILLE AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT

LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE,

- VU Le Traité instituant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale ;
- VU La Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale ;
- VU L'Acte Additionnel n° 03/01-CEMAC-CE 03 du 8 décembre 2001 portant création de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- VU Le Règlement n°06/03-CEMAC-UMAC du 12 novembre 2003 portant Organisation, Fonctionnement et Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- VU Le Règlement Général de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- VU L'Instruction n°04-10 du 28 avril 2010 relative à l'agrément des dirigeants des Organismes de marché et autres structures agréées intervenant sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- VU Les délibérations de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale en sa session par visioconférence du 11 mars 2021;

Considérant la démission de Monsieur N'DA KOUADIO Narcisse KONAN de ses fonctions de Directeur Général de la société de gestion de portefeuille AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT depuis le 12 octobre 2020 ;

Considérant la demande d'agrément de Monsieur YOUSSEF EL AYACHI du 06 janvier 2021 en qualité de Directeur Général de la société de gestion de portefeuille AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT ;

DECIDE

ARTICLE 1 :

L'agrément de **Monsieur N'DA KOUADIO Narcisse KONAN** en qualité de Directeur Général de la société de gestion de portefeuille AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT est retiré.

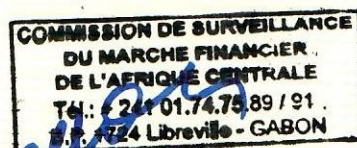
ARTICLE 2 :

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature et sera publiée sur le site internet de la COSUMAF.

Fait à Libreville le 11 mars 2021
en deux (2) exemplaires originaux

Pour le Collège de la COSUMAF

Le Président,



L'ambassadeur Nagoum YAMASSOUM